

Séance du 13 Février 2023

Nombre de
conseillers

- en exercice	15
- présents	11
- votants	12
- absents	4
- exclus	0
- vote pour :	0
- vote contre :	0
- abstentions :	12
Convocation :	06/02/23

L'an deux mille vingt-trois, le treize février à 20 heures 30, le conseil municipal de Planioles régulièrement convoqué, s'est réuni aux nombres prescrit par la loi, à la mairie de Planioles, sous la présidence M. Guy LACOUT, Maire.

Etaient présents : BAGNAUD Jean-Philippe, FARGUES Alain, GARCETTE Pascale, LACHERET Jean-Christophe, LACOUT Guy, LECORNE Jocelyne, MAZET-LACOMBE Emeline, REY Frédérique, SEBAA Stéphane, ROURA Guillaume, TAURAND François.

Absents/Excusés : Lucette CARSAC, FELIX Dimitri, FOUQUET Camille, MONTJAUX Morgan (pouvoir à LACOUT G),

Secrétaire de séance :

Jocelyne LECORNE a été désignée comme secrétaire de séance

Délibération n°
CM13022023-01

OBJET

*Adoption du
rapport sur le
prix et la qualité
DU SYNDICAT
SUD SEGALA
2021.*

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le rapport annuel sur le prix et la qualité du SYNDICAT SUD SEGALA concernant l'exercice 2021.

Ce rapport a été envoyé aux conseillers municipaux par voie électronique le 06 Février 2023

Après présentation de ce rapport, le conseil municipal :

- DECIDE de s'abstenir sur le rapport annuel sur le prix et la qualité du Syndicat SUD SEGALA 2021.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, le 13 Février 2023

*Acte rendu exécutoire
après dépôt
en Sous-Préfecture
le 13 Février 2023
et publication ou
notification
du 13 Février 2023*

Le Maire,
Guy LACOUT.

